

## MOTION 3 YACHT CLUB LOCARNO CHAMPIONNAT DE SUISSE CENTRALISÉ 2027

#### Contexte

Le Yacht Club Locarno, par l'intermédiaire de sa Présidente Madame Adriana Coupek, propose la création d'un « championnat de Suisse centralisé 2027 » pour plusieurs classes (Optimist, ILCA, 29er), avec une indemnité forfaitaire de CHF 10'000.- pour le club organisateur.

#### **Analyse du Comité Central**

Le Comité Central estime que cette proposition n'est pas appropriée au regard du cadre réglementaire existant. Les soutiens et contributions financières en lien avec l'organisation des championnats de Suisse y compris les championnats de Suisse centralisés sont déjà prévus par le règlement en vigueur, qui définit des critères clairs et équitables applicables à tous les clubs organisateurs.

Déroger à ce règlement pour un projet spécifique introduirait une inégalité de traitement entre les clubs et remettrait en question la cohérence du dispositif existant. Le Comité Central considère donc qu'il est préférable de s'en tenir aux dispositions actuelles, qui garantissent un soutien proportionné et transparent selon les règles établies.

A savoir que si un club organise un championnat de Suisse pour plusieurs classes, ce dernier touchera autant de fois l'indemnité que de classes qui prendront part au championnat de Suisse.

#### Recommandation du Comité Central

Le Comité Central recommande à l'Assemblée générale de **refuser la motion 3** du Yacht Club de Locarno au sujet du championnat de Suisse centralisé 2027, pour les raisons suivantes :

- Le règlement prévoit déjà les formes de soutien et d'indemnisation applicables aux clubs organisateurs de championnats de Suisse ;
- La motion créerait une dérogation injustifiée à ces dispositions ;
- Le Comité Central souhaite maintenir une application uniforme et équitable du règlement.

# Traduction automatique allemand – français de la motion originale du Yacht Club de Locarno

Document original disponible à la page suivante

### Demande de projet

Nom du projet :	Projet "Championnat suisse centralisé 2027" Proposition : pour Optimist, ILCA, 29er
Numéro de projet :	2025-xxx
Proposition de projet	
Situation initiale	Un championnat suisse centralisé augmente le sentiment de communauté de la nation de la voile en Suisse, cela doit devenir une fête.
Objectifs du projet :	<ol> <li>Objectif 1 : économie de coûts pour les championnats de Suisse.</li> <li>Objectif 2 : même date pour plusieurs classes, frais d'organisation réduits.</li> </ol>
Délimitations :	pas de
Etapes importantes	Planification pour 2027  1. Mise au concours du championnat suisse centralisé  2. Évaluation  3. Communication officielle de la décision
Délais	Mise au concours encore en 2025
Coûts	Indemnité pour le club organisateur de CHF 10'000
Frais de personnel	Le club organisateur fournit le personnel et peut compléter d'autres ressources.
Ressources matérielles	Aucun.
Organisation du projet	
Mandant	Décision de l'assemblée générale Swiss Sailing 2025
Chef de projet	Fourni par le club organisateur.
Membres du projet	Fourni par le club organisateur.
Comité de projet	Le comité central, la direction et un représentant des officiels. Fonction de contrôle par Swiss Sailing.
Liste de distribution	Présidents des clubs, classes, Comité central, Direction, Commission de formation, tous les officiels, membres associés.
Signature	Yacht Club Locarno, présidente du Yacht Club Locarno
Annexes	Utiliser avec avantage les moyens et ressources existants.

# Projektantrag

Projektname:	Projekt «zentralisierte Schweizermeisterschaft 2027» Vorschlag: für Optimist, ILCA, 29er
Projektnummer:	2025-xxx
Projektantrag	
Ausgangslage	Eine zentralisierte Schweizermeisterschaft erhöht das Gemeinschaftsgefühl der Segelnation in der Schweiz, es soll ein Fest werden.
Projektziele:	<ol> <li>Ziel 1: Kostenersparnis für Schweizermeisterschaften</li> <li>Ziel 2: gleicher Zeitpunkt für mehrere Klassen, tieferer Organisationaufwand</li> </ol>
Abgrenzungen:	keine
Meilensteine	Planung für 2027  1. Ausschreibung der zentralisierten Schweizermeisterschaft  2. Beurteilung 3. Offizielle Mitteilung des Entscheids
Termine	Ausschreibung noch im 2025
Kosten	Entschädigung für den organisierenden Club von CHF 10'000
Personenaufwand	Der organisierende Club stellt das Personal und kann weitere Ressourcen ergänzen.
Sachmittel	Keine.
Projektorganisation	
Auftraggeber	Generalversammlungsentscheid Swiss Sailing 2025
Projektleiter	Wird durch den organisierenden Club gestellt.
Projektmitglieder	Wird durch den organisierenden Club gestellt.
Projektausschuss	Zentralvorstand, Geschäftsleitung und einen Vertreter der Offiziellen. Kontrollfunktion durch Swiss Sailing.
Verteiler	Präsidenten der Clubs, Klassen, Zentralvorstand, Geschäftsleitung, Ausbildungskommission, alle Offizielle, Assoziierte Mitglieder
Unterschrift	Yacht Club Locarno, Präsidentin Yacht Club Locardo
Beilagen	Mit Vorteil bestehende Mittel und Ressourcen nutzen.